

Les nouveaux compteurs communicant

LINKY – GASPAR – EAU

L'entreprise ENEDIS (ex-ERDF) qui effectue les relevés de nos compteurs électriques, et par voie de conséquence la Régie Municipale de Capvern, a programmé de changer TOUS les compteurs de nos maisons pour les remplacer par des compteurs dits "communicants", pour un coût estimé à 5-6 milliards d'euros. Cela concerne les compteurs électriques, ceux du gaz et ceux de l'eau. Cette installation a déjà commencé dans les Hautes Pyrénées puisque Tarbes, Aureilhan, Séméac ont déjà ces nouveaux compteurs.

Les conséquences d'un tel changement

► **une augmentation importante de nos factures** : le nouveau système de comptage sera différent, ce qui entraîne une hausse automatique et l'appel de puissance à l'allumage d'un appareil sera comptabilisé, contrairement à l'ancien système. De plus, le Linky ne supporte pas les dépassements de puissance lors des allumages, il s'ensuit une obligation de passer à une puissance supérieure de compteur... plus coûteuse bien sûr !

Le Linky injecte dans nos circuits électriques un courant supplémentaire dit CPL auxquels nos appareils électro-ménagers ne sont pas adaptés, ce qui provoque pannes, dysfonctionnements et même incendies, ayant déjà causé des dégâts matériels et humains aux USA, aussi en France.

► **un gaspillage insensé** : cela entraîne la mise au rebut de 81 millions de compteurs existants (35 millions pour l'électricité, 35 millions pour le gaz et 11 millions pour l'eau) tous en parfaits état de marche et prévus pour durer 60 ans !

► **de véritables mouchards** : ces compteurs vont capter sur nos vies d'innombrables informations utilisables à des fins commerciales. Ces informations, de nature privées, seront vendues aux entreprises du Big Data, qui pourront ainsi plus "utilement" nous vendre leurs produits. ENEDIS avoue : "nous n'en sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : Big Data ; usages domotiques ; objets connectés..." La Ligue des Droits de l'Homme rejette ces compteurs, que ENEDIS appelle maintenant des "capteurs".

► **l'impact sanitaire** : les compteurs communicants émettent en permanence des impulsions de micro-seconde d'ondes en CPL dans toutes les pièces de la maison. Les données collectées par chaque compteur Linky seront envoyées à un concentrateur installé dans chaque quartier, ce qui augmentera encore la pollution en ondes électromagnétiques dans la rue (774 000 antennes-relais installées au plus près de nos habitations). Depuis des décennies déjà, les scientifiques indépendants ont démontrés et avertis des impacts sur la santé humaine de tels dispositifs hautes fréquences. Il paraît prudent d'appliquer ici le principe de précaution !

Il est parfaitement légal de refuser ce/ces compteurs communicant

**Réunion publique d'information, mardi 18 avril 2017
à CAPVERN, salle des Fêtes, à 20h**

Contact : collectifnolinky@orange.fr

Imprimé par nos soins. Ne le jetez pas sur la voie publique. Faites circuler !